

Chaise de jardin pliante MARIUS en aluminium - GRIS ANTHRACITE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : MARIUS-CP-GRISANT

GENCOD : 3 700 286 482 206



Légère et totalement nomade, la chaise de jardin MARIUS en aluminium se plie et se déplie en toute simplicité. Elle est proposée dans une palette de coloris classiques, naturels et intenses pour s'adapter à toutes les envies.

Composition	Chaise de jardin pliante
Matière	Aluminium
Coloris	Gris anthracite
Dimensions produit(s)	Chaise dépliée : L 46 x l 41 x H 82 cm Assise : L 41 x P 38,5 cm Hauteur sol-assise : 43 cm Chaise pliée : l 46 x H 96 cm Poids maxium supporté : 100 kg
Nombre de colis	1 colis
Dimensions colis	L 97 x l 23 x H 25 cm
Poids brut / net	Poids brut : 4,2 kg / net : 3,1 kg

Chaise de jardin pliante MARIUS en aluminium - GRIS ANTHRACITE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : MARIUS-CP-GRISANT

GENCOD : 3 700 286 482 206

Montage	Livré monté
Conseils d'entretien	<p>Nos meubles sont destinés à un usage extérieur et/ou intérieur. Dans tous les cas, il reste préférable de les rentrer à l'abri pendant l'hiver ou en cas de non-utilisation.</p> <p>Vous avez choisi un meuble principalement composé des matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aluminium : parfois utilisé seul pour un style moderne et un rendu épuré, l'aluminium sert également de structure pour accueillir un autre revêtement. Sa qualité première est sa propriété inoxydable. Au contact de l'air se forme une couche d'alumine, oxyde imperméable, qui empêche la rouille. S'agissant également d'un métal assez léger, il peut être souvent déplacé et son rangement en est simplifié. Laver tout simplement à l'eau savonneuse (quelques gouttes de liquide vaisselle). Rincer à l'eau claire, puis essuyer aussitôt avec un chiffon microfibre.
Garantie	Durée légale de conformité 2 ans
Informations complémentaires	<p>La garantie ne concerne pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les griffes, empreintes, éclats, coups ou brûlures - les détériorations sur les coussins (coutures, fermetures éclair...) - la rouille (il convient de traiter, dès réception, les parties en acier avec un produit anti-rouille) - les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien - les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur - les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit - les dégâts constatés sur un meuble déjà installé - les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure - les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadaptées <p>Détails de la garantie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la garantie prend effet le jour de la réception de l'article et est valable 2 ans - la garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par DCB GROUPE <p>Toute demande de garantie doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être formulée sur notre site internet www.dcb-groupe.com rubrique "Espace SAV" - être accompagnée impérativement d'une description écrite et claire de l'avarie constatée, de photos détaillées et de la copie de la facture d'achat. <p>Photos : Suggestion de présentation Copyright © DCB GROUPE - Tous droits réservés.</p>

